

24.09.2015 15:36 bsf141 4 POL PAR LOH SOS Dépêche individuelle Dépêche pff ats/al vf  
Berne

## **Aide sociale: Le National refuse d'imposer les prestations**

---

**(ats) Les prestations d'aide sociale ne devraient pas être imposées. Par 136 voix contre 28, le National a enterré jeudi une motion du Conseil des Etats, qui voulait généraliser les taxations, quitte à ce que le fisc s'assure ensuite que les contribuables bénéficient du minimum vital.**

Les partisans de l'imposition des prestations d'aide sociale, issus de divers partis, y voient un moyen de mettre sur pied d'égalité une famille aux revenus limités avec celle qui touche des subventions. Il s'agirait aussi d'éviter les incitations à ne pas travailler plus.

Une augmentation même minime de revenu peut provoquer, par effet de seuil, la perte de certains coups de pouce financiers. Les frais fixes, comme les coûts de l'accueil extrafamilial d'enfants et les impôts, peuvent aussi brutalement augmenter, a expliqué Andrea Caroni (PLR/AR).

Sa minorité a reçu le soutien de la ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf. Selon elle, il faut traiter toutes les sources de revenus de manière identique, c'est une question de justice fiscale.

Pas une solution valable

La majorité reconnaît le problème des effets de seuil, mais elle ne croit pas qu'une imposition des prestations puisse les régler. Cette solution provoquera en outre une bureaucratie inutile car elle nécessitera le contrôle de chaque personne, a critiqué Dominique de Buman (PDC/FR).

Il serait en outre peu judicieux que les personnes qui touchent un revenu modeste paient des impôts sur l'aide dont elles bénéficient. Sans compter que la motion empièterait sur les compétences des cantons à régler les prises en charge des personnes à bas revenus. Pour les mêmes raisons, le National a tacitement rejeté une initiative du canton de Berne allant dans le sens de la motion.